

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMPLACEMENTS TAXITEURS DU GOSIER MERCREDI 15 FÉVRIER 2017

GOSIER, LE 14 FÉVRIER 2017 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier informe les professionnels de taxi qu'en raison du Ti Goziéval, prévu le mercredi 15 février, les emplacements qui leurs sont réservés face à la Poste ne pourront pas être utilisés durant la manifestation.

Les emplacements pourront de nouveau être utilisés à compter de jeudi.